



Intermétra
Résidence Halley
4, rue Camille Vergoz - CS 41105
97404 Saint-Denis cedex
Tél. 0262 41 42 27

©Poimaskat, mai 2025, mise en page - Impression : Imprimerie RAMIN - DL 2551152 - Imprimé sur papier écologique FSC PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.

LE DOSSIER MEDICAL EN SANTE AU TRAVAIL

NOTICE D'INFORMATION



Finalité du traitement

Le dossier médical en santé au travail a pour objectif d'assurer le suivi médical des travailleurs, de prévenir les risques professionnels et de préserver la santé au travail.

Ce traitement est effectué sans consentement préalable, sur la base de l'article 9.2.h) du RGPD, dans le cadre de la médecine préventive.



Accès et destinataires des données

Seuls le médecin du travail et les professionnels de santé placés sous sa responsabilité peuvent consulter le dossier, sauf opposition du travailleur. En cas de risque pour la santé publique ou sur demande du travailleur, le dossier peut être transmis au médecin inspecteur du travail. Les données ne sont jamais communiquées à l'employeur ni à un futur employeur.



Données collectées

Le dossier contient : données d'identification, données médicales, données relatives aux expositions professionnelles (études de poste, DUERP, fiches de sécurité).

Les données sensibles sont collectées uniquement si nécessaires au suivi du travailleur.



Durée de conservation

- 30 ans après la fin du suivi si aucun risque professionnel n'a été identifié,
- 40 ans pour exposition à des risques professionnels,
- 50 ans pour certaines expositions spécifiques (amiante, rayonnements ionisants),
- 2 ans pour les données sociales.



Droits des personnes concernées

Conformément au RGPD, vous disposez des droits suivants : accès, rectification, effacement (dans les limites légales), limitation, opposition (sauf obligations légales), portabilité, directives après décès, retrait de consentement (si applicable). Ces droits peuvent être exercés via le DPO.



Coordonnées du DPO

Pour toute question ou pour exercer vos droits :

Intermétra – DPO

4, rue Camille Vergoz, CS 41 105,

97404 Saint-Denis Cedex

informatiqueetlibertes@intermetra.asso.fr



Réclamation

Vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr) si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés.

Retrouvez toutes
les informations
en santé travail
sur notre site
www.intermetra.fr

